Public cible :
Gestionnaires conseils opérateurs sociaux (TC action sociale)
Gestionnaires maîtrise des risques. Autres métiers AS

Pré-requis :
Les agents doivent être équipés d'un micro, d'une caméra, de 2 écrans

Ce module 1 est rattaché au module E-learning Socle Commun AS . **Les agents doivent suivre le module E-Learning Socle commun AS (10h) AVANT d'intégrer la classe virtuelle M1 " Contrôle interne et cas pratiques sur la comptabilité et l'analyse financière** "

Ce module 1 n'est pas obligatoire dans les cas suivants :

- Les agents ayant déjà suivi " le module 1 : environnement " avant 2024
- Les agents qui sont en poste depuis plus de 2-3 ans

Modalités pratiques
Durée : 3 séances de 3.5 heures sur la même semaine soit 10.5 heures de formation

Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :
Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :
Classe virtuelle

TARIF / COÛT STAGIAIRE :
105 €

AFC - Bloc gestion vérification - Module 1 : Contrôle interne et cas pratiques sur la comptabilité et l'analyse financière

MAJ : Mardi 23 janvier 2024

Objectifs professionnels :

Objectifs – Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Connaitre les points essentiels de la certification des comptes, du plan de contrôle interne et du dossier de clôture en action sociale
- savoir établir un compte de résultat et un bilan
- Réaliser un diagnostic financier et comptable d'une structure en mettant en œuvre la totalité des acquis de la formation d'E-learning

Contenu :
Le contrôle interne en action sociale

La certification des comptes, dossier de clôture et le processus d'action sociale

Les amortissements

Le bilan et le compte de résultat

L'analyse financière et le diagnostic financier d'une structure

---

Méthodes mobilisées :
Apports théoriques et exercices pratiques effectués individuellement et en sous-groupe.

Modalités d'évaluation et de validation :
Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le

Modalités animation :
Classe virtuelle sous Teams

Intervenant :
Formateur Institutionnel

Effectif :
Un groupe de 8 agents minimum

Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :
Nouvelle modalité programmation 2024

niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité :
Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43